

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2279

présenté par  
Mme Dubost, rapporteure

-----

### ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 20, substituer aux mots :

« l'enfant »,

les mots :

« la personne ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.